

Image not found or type unknown



Renseignement pour une dette

Par **michel**, le **24/06/2011 à 17:13**

Bonjour,rnrnj avais une dette avec une banque mais la banque a vendu la dette a credirec et je suis toujours fichier à la banque de france desormais j voulu payer ma dette auprès de ma banque mais maintenant j doit contacter credirec que dois-je faire donc ce cas? MERCI

Par **mimi493**, le **24/06/2011 à 21:08**

Déjà, voir si la dette n'est pas prescrite

Par **pat76**, le **28/06/2011 à 19:23**

BonjourrnrnC'est un crédit avec votre banque ou un découvert qui n'a pas été régularisé. Si la dette à plus de 2 ans et qu'aucune action en justice n'avais été entamée pas la banque, cette dette est prescrite ou forclore.rnrnDonc donnez-nous la date du dernier impayé et ne payez rien pour l'instant. Depusi quand êtes vous inscrit à la Banque de France?